



LE RÔLE DU CANADA AU SEIN DE L'OTAN

Contexte

Le Canada est un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et fut l'un des premiers pays signataires du Traité en 1949. Depuis la fondation de l'Alliance, créée pour assurer la défense commune de l'Amérique du Nord et des 14 pays membres européens, le Canada a maintenu des troupes en Europe et a des représentants au siège de l'OTAN à Bruxelles. Le Canada fut le principal promoteur de l'article 2 du Traité de Washington qui prévoit la promotion de conditions favorisant la stabilité, le bien-être et la coopération économique entre les pays membres de l'OTAN.

Jusqu'en 1970, les forces canadiennes étaient surtout postées dans le nord de l'Allemagne. Auparavant, jusqu'au retrait de la France de la structure militaire intégrée de l'OTAN en 1966, le Canada maintenait également des forces aériennes dans la ville de Metz, en France. En 1970, le Canada a réduit l'importance de son contingent en Europe, l'essentiel des forces canadiennes se composant d'une brigade mécanisée à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, et de trois escadrons de chasse à Baden-Soellingen dans le sud de l'Allemagne.

Ces dernières années, la réduction remarquable des risques de conflit en Europe et une conjoncture économique difficile au pays ont amené le gouvernement canadien, à l'instar de ses alliés qui ont des forces stationnées en Europe centrale, à réduire sa présence sur l'ancien front central. Le Canada a donc fermé ses bases militaires en Allemagne et a cessé de fournir à l'OTAN les formations terrestre et aérienne du commandement des Forces canadiennes en Europe.

Situation actuelle

En dépit du rapatriement de ses troupes, l'engagement du Canada envers l'OTAN et la défense collective de l'Europe et de l'Amérique du Nord demeure inchangé. La contribution actuelle du Canada à la sécurité européenne s'établit comme suit :

- un bataillon d'infanterie, avec équipement déjà en place, qui serait affecté, en cas de crise ou de guerre, auprès de la Force mixte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou de la Force mobile du Commandement allié en Europe (Terre) dans le nord de la Norvège;
- détachement de forces navales et aériennes pour les opérations de l'OTAN, y compris la Force navale permanente de l'Atlantique et la Force de détection lointaine aéroportée de l'OTAN;
- mise à la disposition de l'OTAN, en cas de crise ou de guerre en Europe, d'une brigade mécanisée et de deux escadrons de CF-18 basés au Canada, jusqu'à concurrence de 36 appareils;

.../2

